

Master Droit des Affaires



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

*Formation Initiale et Formation en
Alternance pour les parcours
GEFIRE et CMRJF*

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Mise en avant

La mention Droit des Affaires, forte de ses trois parcours, propose à ses étudiants un cursus de formation organisé et fonctionnant en étroite collaboration avec les milieux socio-économiques (entreprises industrielles ou de services, bancaires ou financières, professions libérales du droit, organisations professionnelles, etc ...) :

- Gestion Juridique et Fiscale de l'Entreprise (GEFIRE) ;
- Droit du Financement et du Patrimoine des Entreprises (DFPE) ;
- Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers (CMRJF).

L'objectif de cette mention est d'apporter aux étudiants une offre complète de formation selon les thématiques qu'ils souhaitent approfondir, et ce afin d'aborder les différentes branches du droit des affaires. Pour ce faire, chaque parcours dispose d'une spécialisation, laquelle répond à une demande du marché du travail. En l'occurrence, la présence des intervenants professionnels est forte au sein des équipes pédagogiques, à tous les stades des différents parcours précédemment énoncés (avocats en droit des affaires, notaires, directeurs juridiques, conseils en propriété industrielle, inspecteurs des finances publiques, juristes de banque, directeurs financiers, responsables conformité, etc...).

Les stages en Master ainsi que l'alternance (spécifiquement en GEFIRE et CMRJF) sont un moment fort de la relation entre le Master et les entreprises puisque le suivi permanent des étudiants conduit à des échanges intenses entre les responsables de la formation et les structures d'accueil. Par ailleurs, les étudiants peuvent se présenter aux divers concours et examens proposés tels que l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA), à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), ou encore aux examens professionnels d'accès aux fonctions de greffier des tribunaux de commerce, de mandataire judiciaire, d'huissier, etc ... De surcroît, et s'ils le souhaitent, les étudiants peuvent poursuivre en doctorat dans la mesure où la réalisation d'un mémoire est prévue en Master 2.

Le positionnement de la formation au plan régional et au plan national est notable. En effet, le droit des affaires irrigue l'ensemble de la société. Il est indispensable dans le cadre des relations commerciales ainsi que pour le bon fonctionnement des entreprises. C'est la raison pour laquelle des partenariats étroits existent avec diverses institutions reconnues telles que l'AFJE Auvergne (Association Française des Juristes d'Entreprise), l'ACE (Association des Avocats Conseils d'Entreprise) et l'Ecole Supérieure de la Banque (émanant de la fusion au 1er juillet 2020 du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et des 14 CFA Banques). En outre, les étudiants ont vocation à réaliser leurs stages ainsi que leurs alternances partout en France, ce qui accroît la visibilité des parcours existant au sein de la mention Droit des affaires.

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Contacts

École de Droit

Université Clermont
Auvergne 41, bd François-
Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Anthony MAYMONT
Tel. +33473177619
Anthony.MAYMONT@uca.fr

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Maquette des enseignements

[Parcours Gestion Juridique et Fiscale de l'Entreprise \(GEFIRE\)](#)

[Parcours Droit du Financement et du Patrimoine des Entreprises \(DFPE\)](#)

[Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers \(CMRJF\)](#)

Alternance

Le suivi des enseignements en Formation Continue est possible en première et deuxième année pour les trois parcours de la mention Droit des affaires, les étudiants doivent suivre le calendrier universitaire et les enseignements de l'année concernée. Ils ont la possibilité, le cas échéant, de demander une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle ou totale.

Pour le Master 2 GEFIRE, les enseignements sont organisés sur les 3 premiers jours de la semaine pendant 21 semaines (12 semaines de septembre à décembre et 9 semaines de janvier à mars). Pendant ces périodes, les étudiants en contrat de professionnalisation effectuent leur temps de présence en cabinet ou en entreprise le jeudi et le vendredi. Le reste de l'année, et hors périodes d'examens, les alternants sont présents à temps complet dans les structures d'accueil (Ainsi, pour l'année 2019-2020, cela représentait 62 journées de cours et 195 journées en entreprise).

Pour le Master 2 CMRJF, s'agissant des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage, le rythme de l'alternance est le suivant : 2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise de septembre à début avril puis ensuite temps complet dès la fin des cours jusqu'à la fin de l'année universitaire (en règle générale, fin septembre au plus tard).

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la [page dédiée](#) sur le site de l'Ecole de Droit

Stages

Le Master 1 de la mention Droit des affaires, quel que soit le parcours, comporte un stage facultatif qui ne peut être réalisé qu'en dehors des jours de cours et des périodes d'examens. Un stage doit être d'une durée de 6 jours au minimum et de 462 heures au maximum (soit 3 mois ou 66 jours sur une base de 7h par jour). Il doit se terminer au plus tard fin juillet de chaque année universitaire (date de fermeture de l'Université).

Tout stage donne généralement lieu à une restitution écrite dont les modalités sont déterminées par l'enseignant référent. En parallèle, une fiche d'évaluation doit être remplie par le tuteur et par le stagiaire.

Pour le Master 2, les conditions dépendent du parcours.

Parcours GEFIRE

Durée minimale : 2 mois

Le stage doit être effectué dans une structure ou un service exerçant une activité en lien étroit avec le droit de l'entreprise (profession libérale juridique, profession libérale de l'audit et du commissariat aux comptes, direction juridique d'entreprise industrielle ou de services, direction juridique d'institution, ...).

Le stage peut être effectué en alternance avec les cours pendant les semaines d'enseignements (le jeudi et le vendredi pendant 21 semaines) et/ou à partir de la fin des périodes d'enseignement (vers la mi-mars). En toute hypothèse, le stage ne peut excéder une durée totale de six mois.

Parcours DFPE

Durée minimale : 1 mois

Le stage doit être réalisé dans une structure juridique en lien avec le droit des affaires et en particulier avec le droit du financement et du patrimoine des entreprises. Sans que la liste ne soit exhaustive, sont spécifiquement visés les établissements de crédit, les cabinets d'avocats, les institutions de régulation bancaire ou financière ou encore les cabinets de gestion de patrimoine.

Le stage peut débuter dès la fin des enseignements du semestre 4, soit à partir de fin mars, pour une durée maximale de six mois.

Parcours CMRJF

Le stage doit être réalisé en priorité au sein d'établissements de crédit, d'entreprises d'investissement, d'organismes d'assurances voire de cabinets d'audit. Le cas échéant, le champ des recherches pourra être élargi à d'autres entreprises industrielles et commerciales, aux cabinets d'avocats, à des cabinets d'expertise comptable et aux tribunaux de commerce au regard de thématiques

en lien avec la conformité et la maîtrise des risques juridiques et financiers.

Le stage est fixé en fonction du calendrier d'alternance adopté chaque année. En principe, 2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise à compter de septembre puis temps complet dès la fin des cours en avril jusqu'à fin septembre au plus tard et sous réserve de la durée maximale prévue pour les stages.

Séjours à l'étranger

En Master 1 mention Droit des affaires, les étudiants peuvent valablement réaliser un stage facultatif dans le cadre de leurs études, et ce hors périodes de cours et examens. Les étudiants ont naturellement accès aux programmes de mobilité Erasmus.

En deuxième année de master, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage à l'étranger. Certains poursuivent d'ailleurs cette expérience par une formation diplômante de type LLM ou MBA ou par le passage du bar exam, lorsqu'ils en remplissent les conditions.

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.

Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

Au niveau de la mention Droit des affaires, la première année comprend des examens terminaux (75 %) et des évaluations en contrôle continu (25 %). Ces dernières mêlent à la fois écrit et oral.

En deuxième année de la mention, la part des évaluations en contrôle continu devient prépondérante (75 %) alors que celle des évaluations en examens terminaux diminue (25 %). De surcroît, diverses évaluations transversales sont prévues tant à l'écrit qu'à l'oral, lequel occupe une place importante.

A consulter : [Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences \(M3C\)](#)

Master Droit des affaires

Master Droit des affaires parc. Droit du financement et du patrimoine des entreprises

● M1 Droit du financement et du patrimoine des entreprises

- Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - Fondamentaux du droit des affaires 1 **9 crédits**
 - Instruments de paiement et de crédit
 - Droit approfondi des sociétés et des groupements 1
 - TD Instruments de paiement et de crédit
 - UE 1B - Fiscalité et comptabilité **9 crédits**
 - Fiscalité des personnes et de l'entreprise
 - Comptabilité de l'entreprise
 - Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires - TD
 - UE 1C - Environnement international des relations d'affaires **6 crédits**
 - Droit international privé
 - Droit du commerce international
 - UE 1D - Environnement civil des relations d'affaires 1 **6 crédits**

- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure d'exécution en matière civile et commerciale
- Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - Fondamentaux du droit des affaires 2 *12 crédits*
 - Droit de la concurrence
 - Droit des entreprises en difficulté
 - TD Droit de la concurrence
 - TD Droit des entreprises en difficulté
 - UE 2B - Environnement contentieux des relations d'affaires *6 crédits*
 - Modes alternatifs de règlement des différends
 - Droit pénal des affaires
 - UE 2C - Environnement civil des relations d'affaires 2 *9 crédits*
 - Droit appro biens et techniques d'organisation du patrimoine
 - Droit des successions
 - Matières au choix
 - UE 2D - Compléments de formation *3 crédits*
 - Business law et anglais des affaires
 - Initiation à la recherche

● Master 2 DFPE

- Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A - Financement des entreprises 1 *12 crédits*
 - Droit approfondi des sûretés et des garanties de paiement 1
 - Droit du financement et de l'investissement
 - Institutions bancaires et financières
 - UE 3B - Patrimoine des entreprises 1 *12 crédits*
 - Droit approfondi des sociétés et des groupements 2
 - Droit des opérations sur les fonds
 - Droit des baux commerciaux et professionnels
 - Droit et pratique des contrats de distribution
 - UE 3C - Anglais et atelier d'écriture *6 crédits*
 - Business Law et anglais des affaires
 - Ateliers de professionnalisation (Rédaction de contrats)
- Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A - Financement des entreprises 2 *12 crédits*
 - Droit approfondi des sûretés et des garanties de paiement 2
 - Droit approfondi des entreprises en difficulté 1
 - Droit approfondi des entreprises en difficulté 2
 - Personnes, famille et pratiques bancaires
 - UE 4B - Patrimoine des entreprises 2 *9 crédits*
 - Droit de la gestion patrimoniale
 - Culture et analyse financière

- Fiscalité bancaire, financière et patrimoniale
- UE 4C - Recherche et pratique professionnelle *9 crédits*
 - Stage et rapport de stage ou mémoire
 - Organisation d'un colloque ou participation à un concours
 - Méthodologie du rapport & du mémoire

Master Droit des affaires

Master Droit des affaires parc. Gestion juridique et fiscale de l'entreprise GEFIRE

● Master 1 GEFIRE

- Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - Organisation de l'entreprise 1 *11 crédits*
 - Droit approfondi des sociétés et des groupements 1
 - TD Droit approfondi des sociétés et des groupements
 - Matières au choix
 - UE 1B - Fiscalité finances et comptabilité de l'entreprise 1 *11 crédits*
 - Fiscalité des personnes et de l'entreprise
 - Comptabilité de l'entreprise
 - Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires - TD
 - UE 1C - Vie de l'entreprise 1 *8 crédits*
 - Instruments de paiement et de crédit
 - Droit international privé
 - Droit du commerce international
 - Procédure d'exécution en matière civile et commerciale
 - Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - Organisation de l'entreprise 2 *12 crédits*
 - Droit des entreprises en difficulté
 - TD Droit des entreprises en difficulté
 - Aspects sociaux des restructurations
 - Droit pénal des affaires
 - UE 2B - Vie de l'entreprise 2 *12 crédits*
 - Droit de la concurrence
 - TD Droit de la concurrence
 - Modes alternatifs de règlement des différends
 - Droit de la propriété industrielle
 - UE 2C - Compléments de formation 1 *6 crédits*
 - Business law et anglais des affaires
 - Initiation à la recherche

● Master 2 GEFIRE

- Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A - Organisation et vie de l'entreprise 1 *12 crédits*

- Droit approfondi des sociétés et des groupements 2
- Droit des opérations sur les fonds
- Droit des baux commerciaux et professionnels
- Droit et pratique des contrats de distribution
- Droit et pratique des contrats de la propriété industrielle
- UE 3B - Fiscalité finances et comptabilité de l'entreprise 2 *10 crédits*
 - Comptabilité commerciale approfondie
 - Droit fiscal approfondi de l'entreprise I (IS)
 - Droit fiscal approfondi de l'entreprise II (TVA)
 - Droit fiscal approfondi de l'entreprise III (Fiscalité spé)
- UE 3C - Compléments de formation 2 *8 crédits*
 - Déontologie des acteurs du droit des affaires
 - Ateliers de professionnalisation (Rédaction de contrats)
 - Business Law et anglais des affaires
- Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A - Organisation et vie de l'entreprise 2 *6 crédits*
 - La place du salarié dans l'entreprise
 - Protection sociale et prévoyance des dirigeants sociaux
 - Optimisation juridique et fiscale de l'entreprise
 - UE 4B - Fiscalité finances et comptabilité de l'entreprise 3 *15 crédits*
 - Comptabilité consolidée
 - Analyse financière de l'entreprise
 - Droit fiscal approfondi de l'entreprise I
 - Droit fiscal approfondi de l'entreprise II
 - Contrôle et contentieux fiscal
 - UE 4C - Compléments de formation 3 *9 crédits*
 - Ateliers de professionnalisation (veille juridique)
 - Méthodologie et accompagnement du mémoire rapport
 - Stage et rapport de stage ou mémoire
 - Vie universitaire : colloque, clinique juridique ...

Master Droit des affaires

Master Droit des affaires parc. Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers

• M1 Conformité & maîtrise des risques juridiques & financiers

- Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A - Droit des affaires et conformité 1 *15 crédits*
 - Droit approfondi des sociétés et des groupements 1
 - TD Droit approfondi des sociétés et des groupements
 - Conformité et Risques
 - Instruments de paiement et de crédit
 - UE 1B - Fiscalité et comptabilité *9 crédits*
 - Fiscalité des personnes et de l'entreprise

- Comptabilité de l'entreprise
 - Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires - TD
- UE 1C - Droit international et éthique des affaires *6 crédits*
 - Droit international privé
 - Déontologie Professionnelle et Ethique
- Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A - Droit des affaires et conformité 2 *15 crédits*
 - Droit de la concurrence
 - TD Droit de la concurrence
 - Droit de la propriété industrielle
 - Economie Bancaire et de l'Assurance (parcours CMRJF)
 - UE 2B - Entreprises et procédures *12 crédits*
 - Droit des entreprises en difficulté
 - TD Droit des entreprises en difficulté
 - Droit pénal des affaires
 - Modes alternatifs de règlement des différends
 - UE 2C - Compléments de formation *3 crédits*
 - Business law et anglais des affaires
 - Initiation à la recherche
- **AN 1**
 - Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A - Fondamentaux juridiques et réglementaires *12 crédits*
 - Droit des Marchés Financiers
 - Fondements de la Réglementation Bancaire et de l'Assurance
 - Défaillances Bancaires et Financières
 - UE 3B - Fondamentaux économiques et financiers *12 crédits*
 - Principes de la Gestion des Risques
 - Théories Economiques des Crimes Financiers
 - Techniques Avancées de la Détection des Fraudes
 - UE 3C - Approches transversales *6 crédits*
 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise
 - Business and Compliance
 - Semestre 4
 - CONB 2
 - UE 4A - Environnement Juridique et financier *3 crédits*
 - L'Introduction à la Conformité et au Contrôle Interne
 - Le cadre législatif et réglementaire de la Conformité
 - Les Réformes Bâle 2, Bâle 3: Contexte, Contenu, Conséquences
 - La Certification AMF
 - UE 4B - Conformité et contrôle interne *9 crédits*
 - La Fonction Conformité dans la Banque
 - Le Reporting en matière de Conformité

- UE 4C - Gestion des risques *6 crédits*
 - Expertise dans la Prévention du Risque de non-conformité
 - La Surveillance des Risques de non-conformité
- UE 4D - Méthodologie *3 crédits*
 - Méthodologie du mémoire universitaire
- UE 4E - Insertion professionnelle *9 crédits*
 - Apprentissage ou Contrat de professionnalisation ou Stage

Rythme

Alternance

Le suivi des enseignements en Formation Continue est possible en première et deuxième année pour les trois parcours de la mention Droit des affaires, les étudiants doivent suivre le calendrier universitaire et les enseignements de l'année concernée. Ils ont la possibilité, le cas échéant, de demander une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle ou totale.

Pour le Master 2 GEFIRE, les enseignements sont organisés sur les 3 premiers jours de la semaine durant le premier semestre (12 semaines de septembre à décembre). Pendant la première période, les étudiants en contrat de professionnalisation effectuent leur temps de présence en cabinet ou en entreprise le jeudi et le vendredi. Durant le second semestre, les périodes en entreprises s'allongent, les cours ayant lieu une semaine sur deux durant (de janvier à mi avril). Le reste de l'année, et hors périodes d'examens, les alternants sont présents à temps complet dans les structures d'accueil.

Pour le Master 2 CMRJF, s'agissant des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage, le rythme de l'alternance est le suivant : 2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise de septembre à début avril puis ensuite temps complet dès la fin des cours jusqu'à la fin de l'année universitaire (en règle générale, fin septembre au plus tard).

Pour plus de détails sur l'alternance : voir la [page dédiée](#) sur le site de l'Ecole de Droit

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Le Master 1 de la mention Droit des affaires, quel que soit le parcours, comporte un stage facultatif qui ne peut être réalisé qu'en dehors des jours de cours et des périodes d'examens. Un stage doit être d'une durée de 6 jours au minimum et de 462 heures au maximum (soit 3 mois ou 66 jours sur une base de 7h par jour). Il doit se terminer au plus tard fin juillet de chaque année universitaire (date de fermeture de l'Université).

Tout stage donne généralement lieu à une restitution écrite dont les modalités sont déterminées par l'enseignant référent. En parallèle, une fiche d'évaluation doit être remplie par le tuteur et par le stagiaire.

Pour le Master 2, les conditions dépendent du parcours.

Parcours GEFIRE

Durée minimale : 2 mois

Le stage doit être effectué dans une structure ou un service exerçant une activité en lien étroit avec le droit de l'entreprise (profession libérale juridique, profession libérale de l'audit et du commissariat aux comptes, direction juridique d'entreprise industrielle ou de services, direction juridique d'institution, ...).

Le stage peut être effectué en alternance avec les cours pendant les semaines d'enseignements (le jeudi et le vendredi pendant 21 semaines) et/ou à partir de la fin des périodes d'enseignement (vers la mi-mars). En toute hypothèse, le stage ne peut excéder une durée totale de six mois.

Parcours DFPE

Durée minimale : 1 mois

Le stage doit être réalisé dans une structure juridique en lien avec le droit des affaires et en particulier avec le droit du financement et du patrimoine des entreprises. Sans que la liste ne soit exhaustive, sont spécifiquement visés les établissements de crédit, les cabinets d'avocats, les institutions de régulation bancaire ou financière ou encore les cabinets de gestion de patrimoine.

Le stage peut débuter dès la fin des enseignements du semestre 4, soit à partir de fin mars, pour une durée maximale de six mois.

Parcours CMRJF

Le stage doit être réalisé en priorité au sein d'établissements de crédit, d'entreprises d'investissement, d'organismes d'assurances voire de cabinets d'audit. Le cas échéant, le champ des recherches pourra être élargi à d'autres entreprises industrielles et commerciales, aux cabinets d'avocats, à des cabinets d'expertise comptable et aux tribunaux de commerce au regard de thématiques en lien avec la conformité et la maîtrise des risques juridiques et financiers.

Le stage est fixé en fonction du calendrier d'alternance adopté chaque année. En principe, 2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise à compter de septembre puis temps complet dès la fin des cours en avril jusqu'à fin septembre au plus tard et sous réserve de la durée maximale prévue pour les stages.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

En Master 1 mention Droit des affaires, les étudiants peuvent valablement réaliser un stage facultatif dans le cadre de leurs études, et ce hors périodes de cours et examens. Les étudiants ont naturellement accès aux programmes de mobilité Erasmus.

En deuxième année de master, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage à l'étranger. Certains poursuivent d'ailleurs cette expérience par une formation diplômante de type LLM ou MBA ou par le passage du bar exam, lorsqu'ils en remplissent les conditions.

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif.

Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

Au niveau de la mention Droit des affaires, la première année comprend des examens terminaux (75 %) et des évaluations en contrôle continu (25 %). Ces dernières mêlent à la fois écrit et oral.

En deuxième année de la mention, la part des évaluations en contrôle continu devient prépondérante (75 %) alors que celle des évaluations en examens terminaux diminue (25 %). De surcroît, diverses évaluations transversales sont prévues tant à l'écrit qu'à l'oral, lequel occupe une place importante.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Poursuites d'études

Parcours GEFIRE

Ce parcours est avant tout professionnalisant (il s'agit d'un ancien DESS, devenu master professionnel lors de la réforme des masters). Il est rare qu'un diplômé du GEFIRE poursuive par une inscription en doctorat, même si cela a pu arriver (ainsi, nous comptons parmi les anciens du GEFIRE : 2 docteurs CIFRE et un maître de conférences en section 06).

Parcours DFPE

Ce parcours permet une insertion professionnelle rapide des diplômés, lesquels exercent en majorité au sein de cabinets d'avocats, de services juridiques d'entreprises ou au sein de cabinets de gestion de patrimoine.

Cependant, la poursuite vers le doctorat est également encouragée. Les étudiants souhaitant suivre cette voie réalisent un mémoire de recherche. L'expérience montre que, selon les années, le choix du doctorat est opéré par deux à six des étudiants diplômés, environ.

Parcours CMRJF

Ce parcours possède un caractère professionnalisant marqué en raison de l'alternance existante durant l'année universitaire de Master 2 sous forme de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation. Pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat, et comme indiqué, il est offert la possibilité de réaliser un mémoire universitaire de manière individuelle.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Parcours GEFIRE

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du GEFIRE est assuré de manière permanente depuis la création de la formation. Les deux principaux emplois occupés sont ceux d'avocat en droit des affaires (droit des sociétés ou droit fiscal) et de juriste in house (salarié d'entreprise industrielle ou de services). Un certain nombre de diplômés exercent d'autres professions libérales du droit ou de la finance (notaires, greffiers des tribunaux de commerce, conseils en gestion de patrimoine, experts-comptables, ...).

Codes ROME

- K1903 Défense et conseil juridique ;
- M1205 Direction administrative et financière ;
- K1901 Aide et médiation judiciaire ;
- K1902 Collaboration juridique.

Parcours DFPE

Avocat en droit des affaires ; juriste en entreprise de tout secteur et en particulier en banque, assurance et gestion de patrimoine, se déclinant en responsables de services juridiques et collaborateurs ; enseignant-chercheur ; membre d'autorités de contrôle et de régulation en matière bancaire et financière ; fiscaliste ; agent des impôts ; métiers de l'édition juridique ; à la marge, magistrat.

Codes ROME

- K1903 Défense et conseil juridique ;
- K1902 Collaboration juridique ;
- K1901 Aide et médiation judiciaire ;
- M1205 Direction administrative et financière ;
- H1502 Responsable qualité conformité réglementaire.

Parcours CMRJF

Cadre dans le secteur bancaire et financier, responsable d'un service juridique d'une société, responsable conformité, responsable de la gestion des risques, responsable contrôle interne, avocat en droit des affaires, consultant risques et conformité, responsable déontologie, juriste au sein d'un établissement de crédit ou au sein d'un organisme d'assurance, juriste d'entreprise.

Codes ROME

- K1903 Défense et conseil juridique ;
- H1502 Responsable qualité conformité réglementaire ;
- M1205 Direction administrative et financière ;
- K1902 Collaboration juridique.